

MAIRIE DE GRUN BORDAS
24380 GRUN BORDAS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AOUT 2020

PRESENTS : MOTARD.G, LESIEUR.A, AMACIN.M, BARBEDROITE.E, FAURE.M, ALTEA.M,
DE SAINT OURS.P, FERRAND.JL, MATHIAS.P, MAURAIN.A

ABSENT EXCUSE : ECLANCHER.D

Convocation en date du 6 août 2020
Secrétaire de séance : Elodie BARBEDROITE

Le conseil municipal débute par la signature du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 1^{er} juillet 2020.

DELIBERATIONS :

- Désignation des membres de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) : Mr Gilles MOTARD se propose et pas d'opposition du conseil

- Prime exceptionnelle COVID19 à la secrétaire de mairie : proposition de verser un montant de 300€ par mairie faite par les maires de St Mayme de Peyreyrol et Chalagnac.
Le conseil municipal de GRUN BORDAS ne s'oppose pas au versement d'une prime mais le montant de celle-ci engendre des débats lors de la séance :
 - 1 contre
 - 3 absentions
 - 6 pourAinsi, compte tenu du vote une prime exceptionnelle COVID19 d'un montant de 300 € sera versée à la secrétaire de mairie.

- Désignation des délégués (Elus et Agents) CNAS :
Proposition :
 - 1 délégué élu : Agnielle LESIEUR
 - 1 délégué agent : *Delphine LABRIOT*Pas d'opposition du conseil

- Encaissement chèques GROUPAMA : Bris de glace école :
 - Un chèque de 420.13 €
 - Un chèque de 784.20 €Le montant total de ces chèques correspond au montant des réparations

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

1/ Organisation du mai :

Report de la décision au prochain conseil contenu de la situation sanitaire actuelle

2 / Point sur les commissions :

▪ **COMMISSION VOIRIE :**

Les conseillers municipaux ont fait le tour de la commune pour repérer les travaux à effectuer.

Un chantier collectif pour les DFCI : épandage de castine fournie par le syndicat départemental des DFCI pour le rebouchage des trous existants dans les chemins blancs.

Globalement les routes de la commune sont en bon état. Des buses sont à revoir et des fossés à entretenir

Budget prévu annuel : 8000 € pour le point à temps et 8000 € pour les Peyrichoux

▪ **COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES :**

2 membres de la commission ont reçu en entretien individuel avant la rentrée scolaire, le personnel de l'école afin de faire le point sur les règles et le planning.

Depuis quelques années, le moral de l'équipe est en baisse, la relation entre le personnel est conflictuelle.

Solutions : affichage des plannings à l'école pour une meilleure transparence des tâches de chacun, l'autonomie dans l'organisation du ménage est terminée afin que tout le personnel soit sur un même pied d'égalité.

A noter que certains membres de la commission sont aussi parents d'élèves, il leur est donc demandé d'observer lors de leur visite à l'école et de faire remonter les dysfonctionnements.

Une question est en réflexion : doit-on appliquer un tarif aux parents pour le dépassement d'horaire pour la garderie du soir ? et quel prix ?

Une réunion de pré-rentrée avec le personnel de l'école aura lieu le 31/08 notamment pour organiser le protocole sanitaire lié au COVID19.

Des masques jetables seront distribués au personnel de l'école.

3/ Entretien et ramassage des poubelles de la commune :

L'entretien des containers est à la charge du GRAND PERIGUEUX.

Il y a eu des manques de passage lors des tournées hebdomadaires cet été de la part du GRAND PERIGUEUX.

Mr MOTARD a dû contacter le service du GRAND PERIGUEUX pour faire le ramassage des poubelles.

Mr MOTARD va contacter à nouveau le service du GRAND PERIGUEUX pour venir nettoyer les containers qui sont très sales et malodorants.

Rythme du ramassage des poubelles dans la commune :

- 2 fois par semaine pour les sacs noirs
- 1 fois par semaine pour les sacs jaunes

La séance est levée à 22h07.